



EN COMPETITIONS :

1- *Il est demandé aux nageurs de respecter tous les autres membres du club, Comité, entraîneurs, autres nageurs et parents quel que soit l'endroit où il se trouve.*

2- *Il est demandé aux nageurs d'être présent à **60% des compétitions pour le groupe « caneton »** et **70% pour tous les autres groupes** auxquelles le nageur a été invité à participer.*

Si cette condition n'est pas respectée, le club réclamera le prix de la licence (27,73€) en fin de saison.

3- *Il est demandé aux nageurs d'être présents à l'heure indiquée sur la convocation. **En cas de retard de + de 15'** l'entraîneur ou le délégué pourra refuser que votre enfant participe à la compétition.*

4- *Il est demandé aux nageurs de respecter les instructions des juges arbitres et officiels durant toute la compétition.*

Rappel : respecter le silence lors de la procédure de départ !

5- *Il est demandé aux nageurs de porter tout l'équipement sportif fourni par le club à chaque compétition : **t-shirt, sweat et bonnet.***

6- *Il est demandé aux nageurs de respecter les consignes données par l'entraîneur, le délégué ou le membre faisant fonction d'officiel lors d'une compétition.*

7- *Il est demandé aux nageurs de former une équipe lors des compétitions et d'encourager son camarade de club quand celui-ci nage.*

8- *Il est interdit aux nageurs de quitter le groupe pour se rendre aux toilettes sans autorisation donnée par l'entraîneur ou le délégué. Il est formellement interdit durant la compétition de se rendre auprès des parents que ce soit dans l'espace public ou à la cafétéria.*

Il est interdit aux parents de venir dans la zone réservée aux nageurs durant la compétition.

L'entraîneur ou le délégué est là pour vous aider à bien vous préparer pour votre course et ne pourra pas le faire correctement s'il doit vous chercher continuellement.

*9- Il est demandé aux nageurs de ne pas partir avant que la dernière course d'un de nos nageurs ne soit finie (rappel du point 7). Si votre enfant devait partir plus tôt, veuillez en informer l'entraîneur ou le délégué désigné au plus tard le jeudi avant la compétition. Cette autorisation doit rester **occasionnelle** et ne pas devenir répétitive.*

10- Il est demandé aux nageurs de ne pas prendre des objets de valeur au bord du bassin. Le club déclinera toute responsabilité en cas de vol ou de casse pour tous les objets s'y trouvant.

*11- Il est conseillé de mettre comme boisson lors de la compétition de l'eau (avec éventuellement un peu de grenadine), des boissons énergisantes (aquarius ...) comme nourriture des pâtes froides, des fruits secs ou des bonbons secs (petit beurre, nic nac ...). Il est par contre **interdit** de mettre du coca, des chips, des chiques et tout aliment composé de chocolat.*

12- Il sera demandé à 2 nageurs de vérifier à la fin de chaque compétition si rien n'a été oublié par ses camarades au bord du bassin. Ils devront également ramasser les bouteilles vides ainsi que les emballages restants au bord de la piscine. Une tournante sera faite lors de chaque compétition.

13- Il est demandé aux nageurs de respecter les lieux publics (cafétéria, vestiaire, piscine etc..) lors de toutes activités extérieures.

En cas de non-respect d'un de ces points, des sanctions sportives pouvant entraîner l'exclusion temporaire ou définitive du nageur seront prises par le Comité après avoir entendu les explications du membre fautif accompagné d'un parent si ce dernier est mineur.

Le comité et les moniteurs de compétitions.

